Blois le 23 novembre 2026

Communiqué de presse

La Banque des Territoires soutient Val de Loire Numérique dans l'élaboration d'un Schéma Local de Résilience pour le réseau de fibre mutualisé

Ce lundi 23 novembre 2026, Sylvie Giner, Présidente du SMO Val de Loire Numérique et Fabien Maillet, Directeur territorial à la Banque des territoires ont signé un partenariat par lequel la Banque des Territoires apporte son appui méthodologique et financier à l'élaboration du Schéma Local de Résilience du réseau fibre public délégué à la société Val de Loire Fibre.

Comment anticiper et mieux réagir en cas d'incident impactant le bon fonctionnement du réseau public de fibre optique ?

Alors que le réseau cuivre s'éteint progressivement, le réseau fibre mutualisé, délégué à la société Val de Loire Fibre, constitue une infrastructure essentielle, au même titre que les infrastructures routières, de transports, de distribution d'eau ou d'électricité, ...

Les incidents impactant le réseau de fibre peuvent être de plusieurs types :

- Évènements climatiques (inondations, tempêtes, canicule…)
- Incendies
- Accidents liés à la circulation automobile ou à des travaux de génie civil
- Actes de malveillance
- Cyberattaques

Avec à la clé des pannes pouvant durer plusieurs heures voire plusieurs jours, privant les particuliers, les associations, les collectivités ou les entreprises de services de télécommunications.

L'enjeu du Schéma Local de Résilience est d'identifier les risques, d'évaluer leur probabilité et leur impact mais aussi et surtout de mettre en place des parades visant à en limiter l'occurrence ou l'impact. Ces parades peuvent être réalisées par le biais de procédures organisationnelles ou techniques visant à mieux mobiliser ou coordonner les parties prenantes, à mieux informer aussi les populations impactées. Ou par le biais d'investissements qui vont permettre d'éviter ou de contourner l'incident.

Le délégataire Val de Loire Fibre, en tant qu'acteur principal du maintien en conditions opérationnelles du réseau fibre mutualisé, est un partenaire essentiel dans la démarche. Mais ce n'est pas le seul. Seront également consultés et mis à contribution pour l'élaboration du Schéma local

de Résilience : les services de l'Etat qui coordonnent notamment les cellules de crise en cas d'incident grave impactant les infrastructures de télécommunications, Enedis qui fournit l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du réseau, les fournisseurs d'accès internet qui détectent les incidents très tôt et gèrent la relation avec leurs clients.

La Banque des Territoires accompagne ces démarches dans l'ensemble du pays. Après le déploiement de la fibre, l'enjeu est de garantir dans la durée la fiabilité des réseaux sur lesquels s'appuient chaque jour les habitants, les entreprises et les services publics. Ces schémas permettent aux collectivités de définir, avec leurs partenaires, les investissements à réaliser en priorité et de préparer une réponse collective en cas de coupures.

Le Schéma Local de Résilience de Val de Loire Numérique doit être finalisé au 1er trimestre prochain. Sa réalisation a été confiée au cabinet TACTIS qui assiste Val de Loire Numérique sur le pilotage de la délégation de service public

A propos de Val de Loire Numérique

Le syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique est un opérateur public d'infrastructures et de services numériques. Il a pour mission d'accompagner les collectivités dans leur transition numérique en développant les infrastructures de réseaux et en proposant des services innovants. Son rôle est de mutualiser les moyens et de proposer des solutions adaptées aux besoins des territoires. En 2017 et pour une durée de 27 ans, il a délégué à la société Val de Loire Fibre, filiale du groupe Lumière, la conception, le déploiement, la commercialisation et l'exploitation d'un réseau fibre mutualisé en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher desservant à terme près de 350 000 foyers et entreprises

https://www.valdeloirenumerique.fr/

A propos de la Banque des Territoires

Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

À propos de Val de Loire Fibre

Val de Loire Fibre, filiale de LUMIÈRE, s'est vu confier par le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique une délégation de service public portant sur la conception, l'établissement et l'exploitation d'un Réseau d'Initiative Publique en Fibre Optique en zone rurale dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher. Société du groupe LUMIÈRE, Val de Loire Fibre est un opérateur d'infrastructures qui a déployé un réseau fibre optique, à destination des particuliers et des entreprises, sur 492 communes de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. Aujourd'hui, ce sont 345 000 foyers et entreprises qui bénéficient d'un accès au très haut débit.
www.valdeloirefibre.fr

—----------

Contacts presse :

Val de Loire Numérique
Caroline Aubert : caubert@valdeloirenumerique.fr - 02 54 58 44 39

Banque des Territoires Centre-Val de Loire – Groupe Caisse des Dépôts
Aboubacar Bacar : aboubacar.bacar@caissedesdepots.fr – 0687657110